

EN 2022

EN RAISON DES RISQUES DE PÉNURIE ÉNERGÉTIQUE, LE SERVICE A PILOTÉ LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE 46 MESURES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

UNE DOUZAINÉ DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ONT ÉTÉ INSTALLÉES DANS LE PARKING LOUIS-BERTRAND, LE PARKING DES RAMBOSSONS, LE PARKING DU STADE DE FLORIMONT ET LE CHEMIN DES PALETTES.

25 PLAINTES POUR DIVERSES DÉPRÉDATIONS SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL ONT DÛ ÊTRE DÉPOSÉES.

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ÉNERGIE

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : LIONEL BIONDA

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 12 (+2)*

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 11.8 (+1)*

Le Service des travaux et de l'énergie supervise quatre secteurs interdépendants. Le Secteur architecture est responsable de la rénovation et de la transformation des bâtiments communaux. Le Secteur génie civil gère l'entretien, l'exploitation, le développement et la mise aux normes du patrimoine routier, des ouvrages d'art et des réseaux d'assainissement secondaires. Le Secteur technique est responsable de l'entretien du patrimoine bâti communal ainsi que des bâtiments scolaires et encadre les concierges. Le Secteur énergie est chargé de mettre en place la politique énergétique de la Ville de Lancy, et veille à la performance énergétique des bâtiments. Enfin, un pôle administratif assure les tâches de secrétariat de l'ensemble du service.

* Avec les concierges: + 17 collaboratrices et collaborateurs (16 équivalents temps plein).



Photo: Alain Grosclaude

Le Service des travaux et de l'énergie (STE) est né en 2022 de la transformation du Service des travaux, de l'urbanisme et de la mobilité (STUM) en deux entités – soit celle-ci et le Service de l'aménagement du territoire (SAT), qui déploie une approche plus macroscopique.

RODAGE DE LA STRUCTURE

La refonte du service historique en deux entités distinctes a constitué un chantier important. De nombreux mouvements ont été enregistrés au STE avec plusieurs roades, arrivées et départs à des postes clés de chef de service, d'adjoint, de titularisation de cadres initialement nommés ad interim. En fin d'année, les bases de la stabilisation et de la pérennisation de la direction de ce nouveau service étaient posées. Elles devront être consolidées dans le courant de l'année en cours.

En termes de ressources humaines, au 31 décembre 2022, le STE était composé d'un chef de service, d'un adjoint, de quatre ressources administratives (deux secrétaires et deux assistantes), deux architectes, deux ingénieurs et un technicien.

Au cours de l'année, deux emplois temporaires d'employée administrative et de technicien ont été transformés en contrat à durée indéterminée (CDI).

Deux nouveaux postes d'architecte et d'ingénieur au service énergie ont été créés.

SOLLICITATIONS IMPORTANTES EN LIEN AVEC L'ENFANCE

La municipalisation des crèches a eu des impacts très importants sur le service, auquel il incombe désormais de remettre à jour et d'entretenir les infrastructures dédiées à l'accueil des enfants. Un important travail a dû être réalisé en amont du passage de ces structures dans le giron de l'administration communale. Cette charge de travail devrait être pérennisée dans le temps avec le suivi de ces immeubles et la probable création de structures complémentaires destinées à accompagner le développement démographique de la commune.

De nombreux chantiers ont ainsi été menés en 2022. Des travaux ont été réalisés pour les structures Caroll, Petit Prince, Clair-Matin ou encore Rambossons. Des études ou des travaux ont été diligentés pour le futur espace de vie et d'éducation préscolaire multi-âge de dépannage, la future structure dans le périmètre Bac-Maisonnettes/Louis Bertrand, la villa située à l'avenue du Plateau 4a et la faisabilité d'une cuisine de production centralisée pour les structures d'accueil de la petite enfance.

En termes de gestion des bâtiments scolaires et parascolaires, un nouveau projet d'extension et de rénovation de l'école de Tivoli a été développé afin de satisfaire les demandes de la commission cantonale

d'architecture. La gestion administrative du dossier a été reprise vis-à-vis de l'entreprise totale adjudicataire.

De juin à août, une première étape de travaux a été menée au sein de l'école des Morgines avec le changement des menuiseries extérieures.

Concernant le pavillon provisoire du parc En-Sauvy, un crédit de construction a été voté par le Conseil municipal, de sorte que des autorisations de travaux ont pu être déposées pour assurer la surélévation et la transformation des installations existantes. Un autre projet a consisté en une dépose de demande d'autorisation pour l'intégration d'un cabinet dentaire sous le préau de l'école.

Le projet de construction de l'école de Pont-Rouge a exigé un important travail transversal avec différents services internes et externes à l'administration communale. Les aménagements intérieurs et extérieurs ont été mis au point avec les futures utilisatrices et utilisateurs. Deux concours artistiques ont été organisés et réalisés concernant l'aménagement du site.

Le STE a encore assuré le suivi des travaux et la mise au point des aménagements intérieurs et extérieurs du restaurant scolaire Rambosson, à l'école En-Sauvy.

DIVERS TRAVAUX

Différents aménagements ont eu lieu dans les bâtiments administratifs de la Ville de Lancy. Il en va ainsi du bâtiment de la Mairie, où un local à courrier a été aménagé. Des bureaux pour le Service de la petite enfance (SPE) ont été créés dans l'ancienne école enfantine du Petit-Lancy. Divers aménagements de bureaux ont eu lieu pour le Service des sports et des locations et l'équipe informatique dans le bâtiment d'Eugène-Lance 38 bis. Des bureaux pour le Service de l'aménagement du territoire (SAT) ont été aménagés dans le bâtiment sis au Grand-Lancy 56-58. Des rafraîchissements ont été réalisés à la Ferme Marignac, au Centre Marignac, dans les locaux pédagogiques de l'école de formation préprofessionnelle de Lancy (ECFP), avenue des Communes-Réunies 63, ou encore à la Villa Roch, rue Eugène-Lance 3.

Des études ont été lancées concernant un chantier à la Villa Rapin, un nouveau centre de la voirie et des surfaces administratives pour le service de l'environnement, avenue des Communes-Réunies 51, la réaffectation de l'ancien restaurant Marignac, avenue Eugène-Lance 32 en bureaux administratifs

et des projets de création d'un dépôt du service de l'environnement, rue Gérard-de-Ternier 12.

Différents entretiens et études ont été réalisés dans les bâtiments socioculturels, au nombre desquels la salle communale du Grand-Lancy, la Villa Urgens, la Villa La solitaire, l'Espace palettes, la Villa Marignac, le Chalet pour jeunes du BUPP ou le Terrain d'aventure du Petit-Lancy.

ENTRETIENS ET ASSAINISSEMENT

Des chantiers d'entretien ont été menés avec des curages de sacs-grille et des nettoyages de caniveaux, des réparations de collecteur, des réfections de platelages sur des passerelles en bois, des actions de lutte contre la carbonatation de murs ou des fouilles sur le domaine public.

De nombreux travaux de mise en séparatifs ont été réalisés. Divers aménagements de chaussée ont été conduits avec notamment le prolongement du tram vers Saint-Julien.

Il a encore été procédé à l'assainissement de l'ancienne décharge d'ordures du chemin Gérard-de-Ternier.

ÉNERGIE

Le STE a contribué à la mise en œuvre du plan de 46 mesures d'économies d'énergie décidé par le Conseil administratif de la Ville de Lancy. Il a mis ses compétences au service de la task force énergie et contribué à l'analyse de la gestion des risques de pénurie.

Une douzaine de bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées dans le parking Louis-Bertrand, le parking des Rambossons, le parking du Stade de Florimont et le chemin des Palettes.

Au titre du développement des énergies renouvelables, une installation solaire photovoltaïque a été mise en service à la Maison de la Sécurité. Une étude a été menée pour estimer le potentiel solaire des toitures des bâtiments du patrimoine administratif. Un projet a été élaboré pour raccorder huit bâtiments au réseau de conduite à distance Cadiom. Deux autres ont étudié la possibilité de raccorder les écoles des Palettes et d'En-Sauvy au réseau de conduite à distance des Palettes et les bâtiments du Parc Chuit au réseau à distance Génilac. Le service a par ailleurs réfléchi à l'élaboration d'un projet d'assainissement de la production de chaleur de l'école Cérésolle.

Divers chantiers d'optimisation ont été menés, souvent en étroite collaboration avec les SIG.

Enfin, une alternative pour un chauffage 100 % renouvelable de la piscine de Marignac a également été mise à l'étude en 2022.

TÂCHES ADMINISTRATIVES

Le pôle administratif du STE assure des tâches administratives de base de même nature que celles inhérentes au bon fonctionnement de tous les services. Il gère toutefois également des tâches spécifiques consistant notamment dans la déclaration, la gestion et le suivi des actes de vandalisme, des dégradations, des litiges et des relations avec les assurances, ainsi que de la gestion des fouilles. Cette dimension très juridique et technique des dossiers exige des compétences particulières qui singularise ces personnels au sein du reste de l'administration communale.

En 2022, quelque 70 déclarations d'assurance (effraction, bris de verre, vandalisme, dégâts des eaux, force de la nature) ont été faites. Une dizaine de cas ont été ouverts au titre de la police d'assurance responsabilité.

La gestion de ces dossiers doit être poursuivie jusqu'à leur clôture. Elle se fait parfois en interaction avec les inspecteurs d'assurance. Souvent, elle implique d'autres services (internes et externes à l'administration cantonale) pour collecter des informations nécessaires à l'élaboration de dossiers.

Pas moins de 25 plaintes ont dû être déposées en 2022. Cinq d'entre elles ont débouché sur des comparutions. Dans certains cas, les dégâts ont pu être refacturés à leurs auteurs.

Le pôle administratif a encore géré quelque 60 commandes pour réparation des dégâts causés sur l'ensemble de la commune et non couverts par l'assurance.

57 dossiers de refacturation (impliquant la constitution des dossiers, l'édition de bons, des courriers envoyés aux auteurs et l'émission de factures, avec suivi et relance) ont été adressés aux individus identifiés comme responsables de dégradations.



Photo: Alain Grosclaude